Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213503436-20260210-2026_11-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE

TRESBŒUF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRESBŒUF

Séance du 30 Janvier 2026

Effectif légal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 14
Absents représentés : 1
Nombre de votants : 15
Quorum réuni

Le trente janvier deux mille vingt-six,
Le conseil municipal de la commune de TRESBOEUF s'est réuni dans la salle Jean-Baptiste Chevrel, sur convocation en date du vingt-six janvier deux mille vingt-quatre, adressée par Mme ROUX Laurence, Maire.

Sont présents : Mme BOISNARD Christine, Mme DUCLOS-BAREL Sandrine, M. DELEFOSSE Pierre, Mme HENNINOT Emmanuelle, Mme GUILLOT Patricia, M. HUREL David, Mme JOUAND Vanessa, Mme LOUIS Gwénola, M. NIMAL Gérald, M. Thierry HUCHET, Mme ROUX Laurence, M. ROBERT Michel, M. TOINEL Alain, M. VACHEROT Romain.

Pouvoirs : Absente représentée
Mme ROUILLE Océane par Mme BOISNARD Christine

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de désigner à main levée le secrétaire de séance. Mme BOISNARD Christine a été désignée en qualité de secrétaire de séance (article L. 2121-15 du CGCT).

Voirie – Curage des fossés et dérasement des accotements : Lancement de la procédure de passation d'un accord cadre à bons de commande mono-attributaire – délibération 2026-11
Afin de prévoir l'entretien des voiries communales, il est nécessaire d'effectuer une consultation pour le curage des fossés et le dérasement des accotements ;
Considérant les propositions de la commissions voirie, il est proposé de solliciter les entreprises grâce à une consultation dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Marché d'une durée de 1 an, renouvelable 1 an, sur bons de commande à prix ferme – montant annuel maximum fixé à 10 000€ HT et prix unitaire au mètre linéaire.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :
- Autorise Mme La Maire à lancer une consultation pour le curage des fossés et le dérasement des accotements,

Pour extrait conforme,
La Maire,

Laurence ROUX

La Secrétaire

Christine BOISNARD